

**BP 34 – 51873 REIMS Cedex** 

Tel: 03.26.87.71.38 / Fax: 09.70.62.90.43
E.mail : <a href="mailto:s.giboux@assurances-lestienne.com">s.giboux@assurances-lestienne.com</a>

Orias: 13 007 888

## ASSURANCE VEHICULES DE LOISIRS NON HOMOLOGUES ET ASSIMILES

# DEVIS/PROPOSITION FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION RESPONSABILITE CIVILE AUTO JOURNEE

SOUSCRIPTEUR (si mineur indiquer le nom du père ou de la mère)	VEHICULE	
Nom: TANCHON	Marque: EPSA	
Prénom: PACO	Modèle:Formula Student Prototype	
Adresse: 51 chemin des Mouilles	Année: 2014	
Code postal: 69130 ville: Ecully	N° d'identification: Dynamix, chassis n°1	
Date de naissance: 03/02/1998	(N° de série, châssis, moteur)	
Profession: Président EPSA		
Tel: 06 13 85 20 09 fax:		
E-mail: paco.tanchon@ecl17.ec-lyon.fr		

FORMULE	DEFINITION DES GARANTIES	Tarif TTC 2018 journée	
FORMULE 1	« RC CIRCUIT » : garantie responsabilité civile et défense recours à la journée, hors compétition, avec une circulation limitée à l'utilisation sur pistes, circuits, y compris les paddocks, routes fermées ou autres endroits fermés à la circulation publique, homologués ou non, en France ou en Europe, pour des essais privés, entraînements, journées de roulage, et lors des opérations de chargement- déchargement à tout endroit. Les opérations de chargement et déchargement peuvent être effectuées sur un lieu ouvert à la circulation publique (exemple de l'assuré qui ne peut faire autrement que de décharger son véhicule dans la rue, devant son domicile, pour ensuite le rentrer dans sa propriété). Exclusion des dommages matériels entre participants pendant le roulage sur circuit. Franchise 450 €.	Journée 25€ ☑ Date du roulage: 29/09 et 30/09	
GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT	Garanties :  Décès accidentels pendant une journée de roulage sur circuit : capital 10 000€  Invalidité permanente totale suite à un accident (pourcentage applicable selon barème en cas d'invalidité permanente partielle) : capital 25 000€ avec franchise absolue de 10%  Frais médicaux suite à un accident pendant une journée roulage sur circuit : montant maximum de 1500€ avec franchise de 40€	Journée 7€ ☐ Date du roulage:	
	COTISATION TOTALE TTC  (additionner et reporter le montant de la formule choisie, plus option le cas échéant)  *Attention: les garanties ne seront acquises qu'à réception du règlement en nos locaux et qu'après acceptation d l'assureur.	50€	



#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Démarchage domicile : Non Démarchage Résidence : Non Démarchage lieu de travail : Non

#### Faculté de renonciation :

Article L112-9 du Code des Assurances : « Toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande, et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandé avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni supporter de pénalités »

#### Définition jurisprudentielle du démarchage :

« Est considéré par la Jurisprudence comme conclu par voie de démarchage le contrat par lequel le client a été invité par contact téléphonique, courrier ou prospectus personnalisé ou non, à se déplacer sur un lieu de vente en vue de sa conclusion. »

### Modèle de lettre de renonciation :

(A recopier et envoyer à ASSURANCES LESTIENNE uniquement en cas de renonciation, si le contrat a été conclu suite à démarchage)							
Je soussigné(e)	, demeurant		, renonce à mon contrat N°	souscrit auprès de la			
compagnie	, conformément à l'article L1	L12-9 du Code des Assur	ances. J'atteste n'avoir connaissance, à la d	date d'envoi de cette lettre,			
d'aucun sinistre mettant e	en jeu une garantie du contrat depuis la	date d'effet du contrat.					
	Fait à	le	Signature				

Le contrat sera établi en 2 exemplaires de 2 pages chacun. Un exemplaire doit être signé du souscripteur et retourné à ASSURANCES LESTIENNE. La signature apposée en page 2 vaut signature de l'intégralité du document.

Ce contrat sera établi selon vos réponses à nos questions. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le code des Assurances (Art. L113-8 nullité de contrat, Art. L113-9 réduction des indemnités). Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales des garanties souscrites dont chaque référence figure ci-dessus et les accepter. Loi Informatique et Liberté du 06.01.78 : Vous disposez d'un droit de d'accès et de rectification des informations. Vous nous autorisez à communiquer ces informations à nos correspondants et à tous ceux appelés à connaître ce contrat au titre de sa gestion et de son exécution.

Fait à Champigny le \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré

La compagnie par délégation

précédée de la mention « Bon pour accord »

S.A.S. ASSURANCES LESTIEMNE 51879 TIMS CEDEX Tél.: 03 28 97 71 33 Fax: 09 70 62 90 43 RCS Reims 529 120 842 - APA 5622 Z - orizs 10053151 E-mail: assurances.lestienne@orange.ir